

Tests de rendement
provinciaux
de l'Alberta

Points saillants
sur l'évaluation
2015-2016

9^e
année

Études sociales

Alberta  Government

Ce document présente les points saillants du test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2016.

Le document *Points saillants sur l'évaluation* fournit de l'information au sujet du test dans son ensemble, le plan du test ainsi que le rendement des élèves au test de rendement 2016 d'Études sociales de 9^e année. On y trouve également, à partir de certaines questions figurant dans le test de 2016, des observations sur les points forts et les points à améliorer en ce qui a trait au rendement des élèves par rapport à la norme acceptable et à la norme d'excellence. Afin de faire la meilleure utilisation des renseignements donnés dans ce document destiné au personnel enseignant, on doit les jumeler aux rapports pluriannuels et détaillés qui sont mis à la disposition des écoles sur le site extranet. Les rapports *Points saillants sur l'évaluation* pour tous les tests de rendement des matières évaluées sont **affichés sur le site Web du ministère chaque année** à l'automne.

Chaque automne, de 2004 à 2006, les questions rendues publiques, qui comprennent environ 25 % de toutes les questions utilisées antérieurement dans des tests de rendement sécurisés, ont été distribuées aux administrateurs scolaires. Les enseignants n'ont pu avoir accès qu'à une version imprimée de ces questions du fait des exigences de droit d'auteur. **Tous les deux ans**, depuis l'automne 2007, **un test complet** pour toutes les matières et tous les niveaux faisant l'objet d'un test de rendement (à l'exception de Français/French Language Arts 6^e et 9^e année, et des cours de Connaissances et employabilité 9^e année) est affiché sur le site Web d'Alberta Education. Il comprend le plan d'ensemble du test et la clé de correction ainsi que le degré de difficulté, les catégories de notation et la description de chaque question. Ces documents ainsi que le programme d'études et le bulletin d'information servent à orienter les pratiques pédagogiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Harvey Stables, Grade 9 Humanities Assessment Standards Team Leader, à Harvey.Stables@gov.ab.ca;

Nicole Orr, Grade 9 Humanities Assessment Standards Examiner, à Nicole.Orr@gov.ab.ca; ou

Nicole Lamarre, Director, Student Learning Assessments and Provincial Achievement Testing,

à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca à Provincial Assessment Sector, en composant le 780-427-0010.

Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.

Vous pouvez consulter le site Web d'Alberta Education, à education.alberta.ca.

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓ d'Études sociales 9 ^e année
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

✓ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© 2016, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur **des droits d'auteur** autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Le test de rendement 2016 d'Études sociales de 9 ^e année	1
Plan d'ensemble du test et rendement des élèves en 2016	1
Observations sur le rendement des élèves en 2016	3
Documents d'appui – Programme des tests de rendement	9

Le test de rendement 2016 d'Études sociales de 9^e année

Ce rapport fournit aux enseignants, aux administrateurs et au grand public une vue d'ensemble du rendement des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2016. Il complète les rapports détaillés communiqués aux écoles et aux autorités scolaires.

Combien d'élèves ont passé le test?

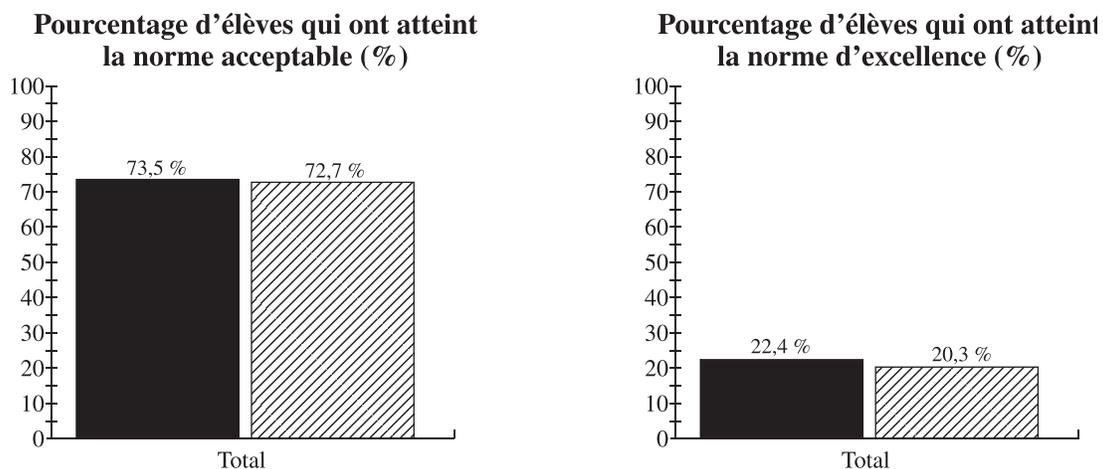
Un total de 38 990 élèves ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2016.

Que comprenait ce test?

Le test de rendement 2016 d'Études sociales de 9^e année comprenait 50 questions à choix multiple qui portaient sur des résultats d'apprentissage spécifiques tirés des deux résultats d'apprentissage généraux du *Programme d'Études sociales de 9^e année (2007)* : RAG 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance et RAG 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis.

Quel a été le rendement des élèves?

Les pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence en 2016 correspondent aux pourcentages de 2015, comme indiqué dans les graphiques ci-dessous. Sur une note possible de 50, la moyenne provinciale au test a été de 31,6 (63,2 %). Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur les notes obtenues par tous les élèves qui ont passé ce test, y compris les élèves du programme d'immersion française et du programme francophone. Pour obtenir des statistiques relatives aux élèves de votre école qui ont passé le test en français, veuillez consulter, sur extranet, les rapports préparés à l'intention des écoles et des autorités scolaires et qui contiennent des résultats plus détaillés.



■ 2015 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2015 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test).

▨ 2016 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2016 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test).

Plan d'ensemble du test et rendement des élèves en 2016

En 2016, 72,7 % des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année ont atteint la norme acceptable et 20,3 % ont atteint la norme d'excellence. La moyenne obtenue par les élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année a été de 31,6 sur une note totale de 50 (soit 63,2 %).

Le plan d'ensemble du test présente les catégories et les sections du test (les contenus) selon lesquelles les données sommaires de 2016 sont communiquées aux écoles et aux autorités scolaires. On y trouve également la moyenne du rendement selon la note brute et le pourcentage.

Sections du test selon les RAS du programme	Catégories		Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Le système politique et juridique (9.1.4, 9.1.5)³ Les élèves analysent la structure du système politique fédéral du Canada et analysent le rôle des citoyens et des organisations dans le système juridique du Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> comment les lois sont adoptées dans le système politique fédéral les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement fédéral le choix des députés et des sénateurs l'obligation de rendre des comptes chez les députés et les sénateurs le rôle des partis politiques fédéraux le rôle des médias à l'égard des questions politiques les groupes de pression et la prise de décisions gouvernementales comment les processus politique et législatif répondent aux besoins de tous les Canadiens la participation au système juridique canadien les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> 			7,0/11 (63,6 %)
<p>Droits individuels et collectifs (9.1.6, 9.1.7)³ Les élèves explorent d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur le processus législatif au Canada et comment la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs a eu des répercussions sur le processus législatif au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> la reconnaissance des droits individuels l'exercice des droits individuels les conditions de travail dans les milieux de travail les droits et les responsabilités des citoyens la reconnaissance des droits collectifs les besoins des minorités francophones au Canada les besoins des Francophones au Québec les droits des minorités de langue officielle la <i>Loi sur les Indiens</i> les Traités 6, 7 et 8 la législation et les droits et la culture des Métis 			7,2/11 (65,5 %)
<p>Immigration (9.1.8)³ Les élèves explorent d'un œil critique comment le processus législatif traite des questions relatives à l'immigration en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les facteurs qui influent sur les politiques en matière d'immigration les changements apportés aux politiques sur l'immigration et les réfugiés l'immigration et les peuples autochtones les politiques provinciales en matière d'immigration les politiques du Québec en matière d'immigration les politiques en matière d'immigration et la Charte les avantages que le Canada retire de l'immigration 			4,7/8 (58,8 %)
<p>Prise de décisions économiques (9.2.4)³ Les élèves explorent d'un œil critique les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les principes d'une économie de marché l'intervention du gouvernement l'économie mixte du Canada le rôle du consommateur dans des économies mixtes et de marché l'identité individuelle et collective du consommateur l'impact économique des syndicats l'intervention du gouvernement dans l'économie la question économique de la rareté des ressources 			5,0/8 (62,5 %)
<p>Le consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques (9.2.5, 9.2.6)³ Les élèves explorent d'un œil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les indicateurs de la qualité de vie le comportement du consommateur comment le marketing influence le consumérisme le consumérisme et la qualité de vie l'utilisation du consumérisme comme geste de masse le consumérisme et la croissance économique les valeurs sous-jacentes aux programmes sociaux les programmes économiques des partis politiques les philosophies et les programmes des partis politiques l'économie clandestine la question en matière d'environnement et la qualité de vie 			7,7/12 (64,2 %)
Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage)	12,7/19 (66,8 %)	18,8/31 (60,6 %)	Note brute totale du test = 50

¹**Savoirs** — inclut l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'études sociales 9^e année (2007)*.

²**Compétences et processus** — inclut le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'études sociales 9^e année (2007)*.

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques dans le *Programme d'études sociales 9^e année (2007)*.

Observations sur le rendement des élèves en 2016

Cette section présente des observations sur le rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année de 2016. Des questions types tirées de ce test servent à illustrer le rendement des élèves qui ont atteint la norme acceptable ou la norme d'excellence ainsi que le rendement des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable. Pour chaque question, un astérisque indique la bonne réponse.

Ensemble, les trois premières catégories du plan d'ensemble englobent les résultats liés au Résultat d'apprentissage général 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance. Dans le cadre de ce résultat, on s'attend à ce que les élèves analysent les processus politique et législatif du Canada et leurs répercussions sur des questions portant sur la gouvernance, les droits, la citoyenneté et l'identité. Dans la catégorie **Système politique et juridique** du plan d'ensemble (11 questions), on s'attendait à ce que les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4) et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les lois sont-elles adoptées dans le système politique fédéral? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- À qui les députés et les sénateurs doivent-ils rendre des comptes? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Dans quelle mesure les processus politiques et législatifs répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Quel est le rôle des partis politiques dans le système politique fédéral? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Quel est l'objectif de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable étaient en mesure de démontrer leurs connaissances de base de la structure du système politique fédéral canadien; de l'idée que les députés et sénateurs devraient être responsables devant les citoyens canadiens; et des principaux buts de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont de plus démontré leurs aptitudes à explorer dans quelle mesure les processus politiques et législatifs canadiens répondent aux besoins de tous les Canadiens; à explorer dans quelle mesure le pouvoir législatif du gouvernement du Canada est responsable devant les citoyens; et à évaluer différents points de vue sur l'efficacité de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* à résoudre la criminalité chez les jeunes. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable étaient généralement capables d'identifier les principaux rôles joués par les institutions clés des trois pouvoirs du système politique fédéral canadien. Toutefois, beaucoup d'entre eux ont eu de la difficulté à répondre aux questions sur l'équilibre des pouvoirs entre la Chambre des communes et le Sénat. Ils ont aussi démontré des connaissances limitées des principes sous-jacents à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* quant au manque de maturité des jeunes criminels et aux circonstances sous-jacentes à leurs actes criminels. La question suivante illustre certaines différences dans le niveau de rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année de 2016.

À la question 1 (question de la catégorie **Savoirs** du plan d'ensemble), les élèves devaient démontrer leur connaissance du rôle politique du pouvoir législatif du gouvernement fédéral canadien (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4).

- | |
|---|
| <p>1. Dans le système politique canadien, le « pouvoir législatif » (source I) est surtout responsable</p> <ul style="list-style-type: none">*A. de débattre et de voter les projets de loi canadiensB. d'interpréter et d'appliquer les lois en place au CanadaC. de faire des amendements à la Constitution canadienneD. de nommer les membres de la Cour suprême du Canada |
|---|

La bonne réponse (A) a été choisie par 79,5 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été capables d'utiliser leur connaissance du rôle des membres de la Chambre des communes et du Sénat (décrits dans la source comme faisant partie du pouvoir législatif du système politique canadien) dans les débats et le vote sur les projets de loi présentés au Parlement. Le choix de réponse B (choisi par 14,3 % des élèves) fait référence aux lois canadiennes; ce choix de réponse démontre que les élèves ont des connaissances confuses de la notion de séparation des pouvoirs entre les pouvoirs du gouvernement fédéral canadien; le pouvoir judiciaire est responsable d'interpréter et d'appliquer les lois adoptées par le Parlement canadien. Le choix de réponse C (choisi par 4,6 % des élèves) démontre la connaissance incomplète des élèves qui croient que le pouvoir législatif a le pouvoir d'amender la Constitution canadienne, ce qui dépasse ses pouvoirs politiques. Le choix de réponse D (choisi par 1,5 % des élèves seulement) reflète la mauvaise compréhension des élèves qui croient que le pouvoir législatif du gouvernement canadien a le pouvoir de nommer des individus à la Cour suprême du Canada, un pouvoir qui est exercé par le premier ministre, en tant que membre de l'exécutif du gouvernement du Canada. Globalement, la bonne réponse a été choisie par 83,2 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 96,7 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 59,8 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test de 2016 qui portait sur les **Droits individuels et collectifs** (11 questions), les élèves devaient explorer d'un œil critique les répercussions de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6) ainsi que les répercussions de la demande croissante de reconnaissance des droits collectifs sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits individuels au Canada? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6)
- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* permet-elle aux individus d'exercer leurs droits? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits collectifs au Canada? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7)
- De quelles façons la *Charte canadienne des droits et libertés* répond-elle aux besoins des francophones en milieu minoritaire? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7)
- Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils soutenir et encourager les minorités de langues officielles au Canada? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7)
- Comment la *Loi sur les Indiens* reconnaît-elle le statut et l'identité des peuples autochtones? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été capables d'identifier certaines des façons dont la *Charte canadienne des droits et libertés* protège les droits des individus, de reconnaître les dispositions de la charte qui concernent les francophones en milieu minoritaire, et d'identifier le rôle de la *Loi sur les Indiens* dans la reconnaissance des droits collectifs des peuples des Premières Nations. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont été capables d'évaluer les conséquences sociétales de la promotion des droits individuels par le gouvernement canadien; d'évaluer dans quelle mesure les droits à l'instruction dans la langue de la minorité ont été garantis aux communautés de langues officielles en Alberta; et d'examiner les valeurs sous-jacentes à différents points de vue et perspectives sur les amendements à la *Loi sur les Indiens*. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont eu de la difficulté à répondre aux questions qui nécessitaient de comprendre comment les droits contenus dans la *Charte canadienne des droits et libertés* sont interprétés dans différents cas, de faire des liens entre des événements historiques liés aux droits sur les langues officielles, et de synthétiser de l'information sur les droits inhérents des peuples des Premières Nations. La question suivante démontre certaines différences dans le niveau de rendement des élèves au test de 2016.

À la question 14 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient examiner quatre études de cas pour déterminer les procédures judiciaires dans lesquelles les droits linguistiques des citoyens ont été protégés (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.1).

14. D'après l'information de la source III, les causes judiciaires qui démontrent que le Programme canadien de contestation judiciaire peut protéger les droits linguistiques sont
- A. la cause W et la cause X
 - B. la cause W et la cause Z
 - *C. la cause X et la cause Y
 - D. la cause Y et la cause Z

De tous les élèves qui ont passé le test, 85,6 % ont choisi la bonne réponse (C). Ces élèves ont été capables d'analyser l'information sur quatre causes gagnées dans le contexte du Programme de contestation judiciaire pour déterminer que la cause X (dans laquelle le droit d'une personne à ce que son procès criminel « ait lieu devant un juge et jury qui parlent les deux langues officielles, a été reconnu ») et que la cause Y (dans laquelle la décision du gouvernement de l'Ontario de « fermer le seul hôpital complètement francophone dans la région d'Ottawa » a été renversée pour protéger les droits de « la communauté francophone minoritaire en Ontario ») illustrent comment les droits inscrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* sont garantis. Le choix de réponse A (choisi par 6,5 % des élèves) est en partie correct parce qu'il identifie la cause X (cause concernant la préservation des droits linguistiques) mais qu'il inclut incorrectement la cause W (cause non reliée aux droits linguistiques dans laquelle les membres non-résidents de la bande indienne de Batchewana ont obtenu le droit de participer à la « sélection du conseil de bande »). Le choix de réponse B (choisi par 4,4 % des élèves) identifie incorrectement la cause W et la cause Z (causes non reliées aux droits linguistiques dans lesquelles la Cour suprême du Canada a statué qu'une personne « vivant dans la pauvreté ne devrait pas recevoir de peine d'emprisonnement » si elle n'est pas en mesure de payer « une amende minimale obligatoire »). Le choix de réponse D (choisi par 3,5 % des élèves) est en partie correct parce qu'il identifie la cause Y (cause portant sur la protection des droits linguistiques) mais qu'il inclut incorrectement la cause Z. La bonne réponse a été choisie par 91,8 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 98,5 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 64,2 % de ceux qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la catégorie sur l'**Immigration** (qui comporte 8 questions), les élèves devaient faire une étude critique des façons dont les questions relatives à l'immigration sont traitées dans le processus législatif (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels facteurs influent sur les politiques en matière d'immigration au Canada (c.-à-d., l'économie, la politique, la santé et la sécurité)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Comment les gouvernements provinciaux peuvent-ils influencer et mettre en œuvre des politiques d'immigration? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Comment la politique en matière d'immigration au Québec cherche-t-elle à renforcer le statut de la langue française en Amérique du Nord? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable étaient en mesure de reconnaître les facteurs liés aux politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés, et de démontrer qu'ils comprenaient la raison d'être des politiques d'immigration québécoises. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été capables d'évaluer l'impact des modifications apportées aux politiques canadiennes d'immigration sur les immigrants demandeurs et sur l'ensemble de la société canadienne, et d'apprécier les complexités reliées au fait de créer un équilibre entre les droits des immigrants au Québec et la volonté du gouvernement provincial de préserver la culture et l'identité des francophones au Québec. Certains élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont parfois eu de la difficulté à analyser les répercussions sociales et économiques des modifications apportées aux politiques canadiennes d'immigration et à reconnaître des points de vue opposés au sujet des effets sur les immigrants au Québec des politiques d'immigration provinciales qui visent à renforcer l'identité culturelle du Québec. La question suivante démontre certaines différences dans le rendement des élèves au test de 2016.

À la question 30 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient déterminer à quelle question l'information présentée dans trois sources était reliée le plus directement (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.4).

- 30.** L'information des trois sources est reliée **le plus directement** à laquelle des questions suivantes?
- A.** Devrait-on encourager les immigrants au Québec à parler l'anglais ainsi que le français?
 - *B.** Dans quelle mesure les politiques sur l'immigration au Québec devraient-elles encourager l'usage du français?
 - C.** Devrait-on régler le problème d'un manque de travailleurs en encourageant les immigrants à s'installer au Québec?
 - D.** Dans quelle mesure le gouvernement fédéral devrait-il régler les politiques du Québec sur l'immigration?

De tous les élèves qui ont passé le test, 57,1 % ont été capables de déterminer — à partir de l'information de trois sources (dont un tableau identifiant « quelques facteurs identifiés pour choisir les immigrants au Québec », un graphique à barres illustrant le pourcentage d'immigrants au Québec dans quatre catégories d'immigration, soit parlant le français, l'anglais, et ne parlant ni le français ni l'anglais, et un article de journal portant sur différents points de vue sur un « plan du gouvernement du Québec de forcer les nouveaux immigrants à signer une déclaration » promettant « d'apprendre le français ») — que la question à laquelle cette information est reliée le plus directement est la mesure dans laquelle les politiques québécoises en matière d'immigration devraient promouvoir l'utilisation du français; ces élèves ont choisi la bonne réponse (choix de réponse **B**). Le choix de réponse **A** (choisi par 14,3 % des élèves) présente une conclusion basée sur une connaissance superficielle de l'information présentée parce que, même si deux des sources contiennent de l'information reliée à la connaissance qu'ont les immigrants de l'anglais ou du français, dans leur ensemble, l'information des trois sources explore dans quelle mesure la capacité de s'exprimer en français devrait être un facteur dans la sélection des immigrants au Québec. Le choix de réponse **C** (choisi par 4,5 % des élèves) présente la conclusion erronée que les trois sources portent sur le besoin de régler la pénurie de travailleurs en encourageant les immigrants à vivre au Québec, mais cette question n'est abordée explicitement dans aucune des sources. Le choix de réponse **D** (choisi par 24,1 % des élèves) suggère incorrectement que l'information des trois sources est reliée le plus directement à l'importance du rôle du gouvernement fédéral dans la gestion des politiques canadiennes sur l'immigration, mais ce choix de réponse ignore le fait que dans l'information des trois sources, on insiste clairement sur le pouvoir du gouvernement provincial de mettre en œuvre des politiques d'immigration au Québec. La bonne réponse a été choisie par 59,0 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 87,6 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence, et par 30,9 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Les deux dernières catégories du plan d'ensemble du test visent les résultats liés au Résultat d'apprentissage général 9.2, Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis, qui nécessitent que les élèves fassent preuve de compréhension et de discernement quant à la manière dont la prise des décisions économiques au Canada et aux États-Unis influence la qualité de vie, la citoyenneté et l'identité. Quant au contenu du programme dans la catégorie **Prise de décisions économiques** (8 questions), les élèves devaient comparer les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les principes d'une économie de marché? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Pourquoi le Canada est-il perçu comme ayant une économie mixte? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Comment l'émergence des syndicats a-t-elle eu un impact sur l'économie de marché et l'économie mixte? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été capables d'identifier les principaux objectifs des syndicats dans un système économique et de reconnaître les cas d'intervention du gouvernement dans ce système économique. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été en mesure de faire des généralisations sur les conséquences sociétales des décisions prises par les entreprises dans une économie de marché et dans une économie mixte, et d'explorer les valeurs sous-jacentes aux points de vue opposés sur les initiatives du gouvernement canadien pour favoriser le bien-être financier des Canadiens. Dans plusieurs cas, les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont eu de la difficulté à répondre aux questions dans lesquelles ils devaient considérer les avantages et les inconvénients des syndicats dans les économies de marché et mixte, ou de synthétiser de l'information présentée dans un ensemble de sources pour déterminer la question économique centrale soulevée quant à l'intervention du gouvernement dans l'économie. La question suivante illustre certaines de ces différences dans le rendement des élèves au test de 2016.

À la question 36 (question de la catégorie **Compétences et processus** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient analyser l'information présentée dans un communiqué de presse pour déterminer comment un partisan de l'économie de marché réagirait à la mesure gouvernementale décrite (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.1).

- 36.** Une personne qui appuie les principes d'une économie de marché réagirait **fort probablement** à l'information présentée dans la source II en
- A.** présentant une pétition au gouvernement pour qu'il fixe les taux d'intérêt chargés par les institutions financières
 - B.** encourageant le ministre des Finances à s'assurer que tous les citoyens aient un logement
 - C.** faisant du lobbying pour que le gouvernement stabilise les prix dans l'industrie de l'habitation
 - *D.** critiquant la décision du ministre des Finances d'introduire de nouveaux règlements sur les hypothèques

De tous les élèves qui ont passé le test, 41,3 % ont été capables d'analyser l'information présentée dans un communiqué de presse du ministère fédéral des Finances — au sujet de la mise en application par le gouvernement fédéral des nouveaux règlements sur les hypothèques — et d'utiliser leurs connaissances des pratiques économiques en cours dans une économie de marché pour déterminer qu'un partisan de l'économie de marché critiquerait fort probablement le fait que les nouveaux règlements sur les hypothèques supposent une plus grande intervention du gouvernement dans l'économie, et ont choisi la bonne réponse (**D**). Le choix de réponse **A** (choisi par 19,7 % des élèves), le choix de réponse **B** (choisi par 13,3 % des élèves) et le choix de réponse **C** (choisi par 25,5 % des élèves) présentent tous une mesure gouvernementale — comme le fait de fixer les taux d'intérêt, de fournir des logements sociaux ou d'introduire des méthodes de contrôle des prix dans l'industrie du logement — qui nécessite un degré d'intervention dans l'économie qui va à l'encontre des croyances d'un partisan de l'économie de marché. La bonne réponse a été choisie par 38,4 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 82,3 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par seulement 16,4 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test qui portait sur la catégorie **Consommérisme, qualité de vie et prise de décisions politiques** (12 questions), les élèves devaient évaluer d'un œil critique la relation entre le consommérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5) l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les comportements individuels des consommateurs influencent-ils la qualité de vie (p. ex. questions environnementales)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment le marketing influence-t-il le consommérisme? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment le consommérisme a-t-il des conséquences à la fois positives et négatives sur la qualité de vie? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment le consommérisme peut-il être utilisé comme un geste de masse (p. ex. boycottage)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment les décisions gouvernementales au sujet de l'environnement ont-elles un impact sur la qualité de vie (p. ex. préservation, exploitation et commerce des ressources naturelles)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure d'identifier les facteurs fondamentaux qui influencent les choix des consommateurs et de reconnaître l'impact des choix des consommateurs sur les décisions des entreprises ainsi que l'impact du développement économique sur l'environnement. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été en mesure de reconnaître les effets néfastes des dépenses de consommation excessives. Ils ont aussi été capables d'examiner l'impact des comportements des consommateurs sur la qualité de vie, et la difficulté de concilier différents points de vue au sujet des effets du développement économique sur les habitats des animaux sauvages. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent eu de la difficulté à explorer les conséquences des choix économiques des consommateurs, ainsi que les répercussions profondes du développement économique sur l'environnement. La question suivante illustre certaines des différences susmentionnées dans le rendement des élèves au test de 2016.

À la question 43 (question de la catégorie **Savoirs** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient connaître la pratique commerciale que le terme *marketing* désigne (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5).

- 43.** Le terme « marketing » (source II) fait référence au processus que les entreprises emploient pour
- A.** augmenter le prix des produits et services
 - *B.** générer une demande pour des produits et services
 - C.** faire augmenter l'offre des produits et services
 - D.** utiliser les ressources pour créer des produits et services

La bonne réponse (**B**) a été choisie par 68,1 % des élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été capables d'utiliser leurs connaissances des façons dont les entreprises tentent d'influencer les achats des consommateurs pour définir correctement le marketing comme une pratique employée par les entreprises pour générer la demande des consommateurs pour certains produits et services. Une proportion de 13,8 % des élèves ont choisi la réponse **A**, dans laquelle on présente l'idée que les entreprises pourraient augmenter le prix des produits et services offerts, mais cela irait à l'encontre des stratégies de marketing. Une proportion de 10,7 % des élèves ont choisi la réponse **C**, dans laquelle on présente l'idée que les entreprises pourraient augmenter l'offre de produits et de services offerts, mais cette pratique se traduirait probablement par la diminution, et non l'augmentation de la demande des consommateurs. Une proportion de 7,2 % des élèves ont choisi la réponse **D**, dans laquelle on présente l'idée que les entreprises exploitent les ressources pour offrir des produits et services aux consommateurs, mais cette pratique commerciale n'a pas vraiment rapport avec le marketing. Un grand nombre d'élèves qui ont atteint la norme acceptable ont choisi la bonne réponse (72,6 %). La plupart des élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont choisi la bonne réponse (95,8 %), tandis que 38,9 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont bien répondu à cette question.

Dans l'ensemble, le rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année de 2016 est élevé. La plupart des élèves (72,7 %) ont atteint la norme acceptable et 20,3 % des élèves ont atteint la norme d'excellence. Par contre, 27,3 % de tous les élèves qui ont passé le test n'ont pas atteint la norme acceptable.

Documents d'appui – Programme des tests de rendement

Le site Web d'Alberta Education renferme plusieurs documents qui fournissent de l'information pertinente au sujet de différents aspects du programme des tests de rendement. Pour consulter ces documents, rendez-vous au [site Web d'Alberta Education](#). Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur un des liens donnés afin d'avoir accès à l'un ou l'autre des documents suivants.

Achievement Testing Program – General Information Bulletin

Le [General Information Bulletin](#) (*en anglais seulement*) rassemble plusieurs documents élaborés par Alberta Education afin de fournir aux directions générales, aux directions d'écoles et au personnel enseignant un accès facile à toute une gamme de renseignements sur le programme des tests de rendement. Les sections du bulletin contiennent de l'information concernant les horaires et les dates importantes; la sécurité et les règlements; les directives et les procédures d'administration des tests; les politiques en matière d'ordinateurs et de calculatrices, les accommodements; la notation des tests et les résultats; la mise à l'essai des tests, les ressources et les documents sur le Web; les formulaires et les lettres; et les personnes-ressources de Provincial Assessment Sector.

Bulletins d'information par matière

Au début de chaque année scolaire, Alberta Education affiche sur son site Web les bulletins d'information correspondant à toutes les matières de 6^e et de 9^e année faisant l'objet d'un test de rendement. Chaque bulletin présente les descriptions des normes d'évaluation, la conception et le plan d'ensemble du test ainsi que les guides de notation (le cas échéant). On y trouve également des suggestions pour préparer les élèves à passer ces tests et de l'information à l'intention des enseignants qui souhaiteraient participer à des activités d'élaboration de questions de tests.

Exemples de productions écrites des élèves

Des exemples de productions écrites tirées des tests de rendement d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année sont mis à la disposition des enseignants et des élèves en vue d'améliorer les rédactions des élèves et d'évaluer ces rédactions selon les critères de notation indiqués dans les guides de notation des tests de rendement. Ces documents comprennent des exemples de rédactions faites par les élèves et sont accompagnés d'explications justifiant l'utilisation des critères de notation qui relient les travaux des élèves aux catégories et aux critères de notation des travaux écrits.

Tests de rendement antérieurs et clés de correction

Tous les tests de rendement (parties A et B) passés en janvier par les élèves de 9^e année inscrits à un programme semestriel demeurent en sécurité et doivent être rendus à Alberta Education. Tous les tests de rendement administrés en mai/juin demeurent également en sécurité à l'exception de la Partie A des tests d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année. L'école peut garder les copies inutilisées ou supplémentaires de la Partie A de ces tests. Les enseignants peuvent aussi se servir des questions rendues publiques et/ou des tests affichés sur le site Web d'Alberta Education.

Guides des parents

Chaque année scolaire, Alberta Education publie sur son site Web des [Guides des parents relatifs aux tests de rendement provinciaux](#) de 6^e et de 9^e année. Chaque guide présente les réponses aux questions le plus souvent posées au sujet du programme des tests de rendement, des descriptions et des questions types pour chaque matière faisant l'objet d'un test de rendement.

Participation des enseignants

Les enseignants de 6^e et de 9^e année sont encouragés à participer à diverses activités ayant trait au programme des tests de rendement. Ces activités comprennent l'élaboration de questions, la validation des tests, la mise à l'essai des tests et la notation. En outre, les consortiums régionaux peuvent organiser des ateliers de perfectionnement professionnel portant sur l'interprétation des résultats aux tests de rendement dans le but d'améliorer l'apprentissage chez les élèves.